



CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele - Belgium
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

Nom du produit : Souffl'ront
Ref.Nr.: AB38500-2-231110
Date de création/révision : 23.11.10
Remplace : 31.10.07

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Souffl'ront
Aérosol

Application : Nettoyants de précision

Nom de la société : **CRC Industries Europe bvba**
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Belgium
Tel.: (+32)(0)52/456011
Fax: (+32)(0)52/450034
E-mail : hse@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence :(+32) (0)52/45 60 11
Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité : Non-inflammable sous conditions normales d'utilisation
Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	1-5	F+	12	A
Explication notes						

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
---	--	--	--	--	--	--

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales :	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant quelques minutes Consulter un médecin
Contact avec la peau :	En cas de contact avec le liquide, refroidir les parties atteintes avec de l'eau, ensuite enlever soigneusement les vêtements Consulter un médecin
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur):	Aucun(e)
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Moyens d'extinction :	Eau, mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie :	Conservé au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers de l'exposition :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. HF peut se former en cas d'incendie

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles :	Assurer une ventilation adéquate
Les méthodes de nettoyage :	Aérer la zone

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Assurer une ventilation adéquate Eviter le contact avec la peau et les yeux, contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Stockage :	Aérosol sous pression. A protéger contre les

rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
 Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
 Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate
Protection individuelle :	Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Utiliser seulement dans des zones ventilées
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié.) (air comprimé)
la peau et les mains :	Porter des gants
les yeux :	Porter des lunettes.

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	TWA	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	GW/VL	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : Suisse			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	MAK	1000 ppm
tetrafluoroethane	811-97-2	MAK	1000 ppm

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

Aspect : état physique :	Gaz liquifié.
couleur :	Incolore.
odeur :	Neutre.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Densité relative :	1.165 g/cm ³ (@ 20°C).
pH :	Non applicable.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité de vapeur :	Non connu.
Hydrosolubilité :	Insoluble dans l'eau
Point d'éclair :	Aucun(e)
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non applicable.
Vitesse d'évaporation :	Non connu.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Matières à éviter :	alkali metals
Produits de décomposition dangereux :	HF peut se former en cas d'incendie

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation :	Concentrations élevées peuvent causer des effets narcotiques.
Contact avec la peau :	Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.
Contact avec les yeux :	Contact avec le produit liquide peut donner des symptômes de gelure.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de données expérimentales disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :	Ne pas jeter les résidus à l'égoût. La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale
------------------	---

14. TRANSPORT

Numéro UN :	1950
Route/Chemin fer - ADR/RID :	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5AÉtiquette : 2.2, Tunnel : (E)
Mer - IMDG :	UN1950 Aerosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2
EmS	F-D, S-U
Air - IATA/ICAO :	UN1950 Aérosols, ininflammable Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 15

***Explication des phrase de risques:** R12: Extrêmement inflammable.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.